



C.H. LAVAUR



Lavaur, le 09/02/2010

ORDRE INFIRMIER : ILS ONT ENFIN LE COURAGE DE DIRE « NOUS NOUS SOMMES TROMPES »



La mobilisation contre les ordres professionnels, avec plus de 5000 manifestants le 26 janvier 2010, des dizaines de milliers d'infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes et Pédiatres-Podologues refusant d'envoyer leur dossier d'inscription confirme la détermination des professionnels à refuser le principe des ordres.

Au fur et à mesure de l'information syndicale, les professionnels mesurent les effets néfastes de ces structures ordinales. Ils interpellent leurs élus.

Les parlementaires communistes et socialistes, qui avaient voté contre la loi portant création de l'Ordre infirmier, vont représenter une loi pour leur abrogation.

Tandis que quelques députés UMP s'interrogent sur son utilité, allant jusqu'à dire « il faut avoir le courage de revenir sur ce texte car il n'y a pas de honte à dire que nous nous sommes trompés », certains ont estimé qu'il fallait supprimer l'ordre Infirmier.

La mobilisation est nécessaire car le gouvernement continue à faire la sourde oreille.

Le 3 février, lors du Haut Conseil des Professions Paramédicales, a été présenté un Décret donnant mission aux Ordres d'évaluer les compétences professionnelles.

La CGT a voté contre ce projet car il existe, dans le public comme dans le privé, des procédures pour cela, avec possibilité pour le salarié de contester éventuellement les décisions (CAP et Prud'hommes).

En parallèle, le 4 mars, les chambres disciplinaires des Conseils Départementaux de l'Ordre Infirmier seront mises en place.

Les professionnels doivent, avec leurs organisations syndicales, faire encore monter la pression pour l'abrogation des ordres professionnels et l'obtention de moyens afin d'améliorer la prise en charge des populations, la qualité des soins et les conditions de travail.

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr